

	Canada - General Terms and Conditions	Canada – Conditions Générales
1	Scope of application, priority	Portée d'application, priorité
1.1	These General Terms and Conditions (these “ GTC ”) govern the sale of products (the “ Products ”) of Shockwave Medical, Inc. (“ Shockwave ”) to any person who purchases the Products from Shockwave (the “ Buyer ”), including by submitting a purchase order referencing Shockwave's quote (“ Order ”). These GTC together with an Order confirmed by Shockwave (“ Confirmed Order ”) form a contract between Shockwave and the Buyer for the purchase of the Products (“ Contract ”).	Les présentes Conditions générales (ci-après les « Conditions ») régissent la vente de produits (les « Produits ») de Shockwave Medical, Inc. (« Shockwave ») à toute personne qui achète les Produits auprès de Shockwave (l'« Acheteur »), y compris en soumettant un bon de commande faisant référence au devis de Shockwave (la « Commande »). Les présentes Conditions ainsi qu'une Commande confirmée par Shockwave (une « Commande confirmée ») constituent un contrat entre Shockwave et l'Acheteur pour l'achat des Produits (le « Contrat »).
1.2	These GTC apply to the Contract to the exclusion of any other terms that the Buyer seeks to impose or incorporate, or which are implied by law, trade custom, practice, or course of dealing. Deviating, conflicting, or supplementary terms and conditions of the Buyer shall only become part of the Contract insofar as Shockwave has expressly agreed to their validity in the Confirmed Order. This requirement for consent applies in all cases, including, for example, if Shockwave performs the delivery to the Buyer in the knowledge of any terms and conditions of the Buyer	Les présentes Conditions générales s'appliquent au contrat à l'exclusion de toute autre condition que l'Acheteur cherche à imposer ou à incorporer, ou qui est implicite en vertu de la loi, de la coutume commerciale, de la pratique ou de la conduite habituelle des affaires. Les conditions d'utilisation divergentes, contradictoires ou supplémentaires de l'acheteur ne feront partie du Contrat que dans la mesure où Shockwave a expressément accepté leur validité dans la Commande confirmée. Cette exigence de consentement s'applique dans tous les cas, y compris, par exemple, si Shockwave effectue la livraison à l'Acheteur en connaissance de toutes les conditions générales de l'Acheteur.
1.3	The Buyer waives any right it might otherwise have to rely on any term endorsed upon, delivered with, or contained in, any document of the Buyer that is inconsistent with these GTC.	L'Acheteur renonce à tout droit qu'il pourrait autrement avoir de se fier à toute condition endossée, livrée ou contenue dans tout document de l'Acheteur qui est incompatible avec les présentes Conditions.
1.4	In the event of conflict between the terms set out in the Confirmed Order and these GTC, the terms set out in the Confirmed Order shall prevail.	En cas de conflit entre les conditions énoncées dans la Commande confirmée et les présentes Conditions, les conditions énoncées dans la Commande confirmée prévaudront.
2	Conclusion of the Contract	Conclusion du Contrat
2.1	Shockwave's quote for the Products, any samples or advertising produced or given by Shockwave, and any descriptions or illustrations contained in Shockwave's catalogues or brochures, are produced for the sole purpose of giving the Buyer an approximate idea of the Products referred to in them. They shall not constitute an offer, form part of the Contract, nor have any contractual force, unless explicitly designated by Shockwave as a product warranty or guarantee. Shockwave's quote shall only be valid for the period stated therein.	Le devis de Shockwave pour les Produits, tout échantillon ou publicité produit ou donné par Shockwave, et toute description ou illustration contenue dans les catalogues ou brochures de Shockwave, sont produits dans le seul but de donner à l'Acheteur une idée approximative des Produits auxquels ils font référence. Elles ne constituent pas une offre, ne font pas partie du Contrat et n'ont aucune valeur contractuelle, sauf si elles sont explicitement désignées par Shockwave comme une garantie de produit. Le devis de Shockwave n'est valable que pour la période qui y est mentionnée.
2.2	The Order constitutes an offer by the Buyer to purchase the Products specified in the quote in accordance with these GTC. The Buyer is responsible for ensuring that the Order is complete and accurate.	La Commande constitue une offre d'achat par l'Acheteur des Produits spécifiés dans le devis conformément aux présentes Conditions. L'Acheteur est tenu de s'assurer que la Commande est complète et exacte.
2.3	The Order shall only be deemed to be accepted when Shockwave issues a written acceptance of the Order	La Commande ne sera réputée être acceptée que lorsque Shockwave émet une acceptation écrite de la Commande

	(“ Order Confirmation ”), at which point the Order becomes a Confirmed Order and the Contract shall come into existence. Unless otherwise stated in the Order, Shockwave will either accept or reject the Order within ten (10) days of its receipt.	(« Confirmation de commande »), après quoi la Commande devient une Commande confirmée et le Contrat entrera en vigueur. Sauf indication contraire dans la Commande, Shockwave acceptera ou rejettera la Commande dans les dix (10) jours suivant sa réception.
3	Delivery	Livraison
3.1	The Products shall be delivered in containers suitable for transport and storage by the Buyer to the address of the Buyer specified in the Order, Incoterm 2020 DDP.	Les Produits sont livrés dans des conteneurs adaptés au transport et au stockage par l’Acheteur à l’adresse de l’Acheteur spécifiée dans la Commande, Incoterm 2020 DDP.
3.2	Shockwave shall deliver the Products to the location set out in the Order or such other location as the parties may agree (“ Delivery Location ”) at any time after Shockwave notifies the Buyer that the Products are ready for dispatch.	Shockwave livrera les produits à l’endroit indiqué dans la commande ou à tout autre endroit convenu entre les parties (le « Lieu de livraison ») à tout moment après que Shockwave a notifié à l’Acheteur que les Produits sont prêts à être expédiés.
3.3	The Buyer must provide Shockwave with all information and documents reasonably necessary for shipment or delivery of the Products.	L’Acheteur doit fournir à Shockwave tous les renseignements et documents raisonnablement nécessaires pour l’expédition ou la livraison des Produits.
3.4	When ordering, the Buyer must consider Shockwave’s required delivery lead times. Unless otherwise specified or agreed by Shockwave, all information regarding delivery times and delivery dates provided by Shockwave is merely provisional and non-binding, and the time of delivery is not of the essence. However, Shockwave will use commercially reasonable endeavours to deliver the Products at the times specified by the Buyer in the Confirmed Order.	Lors de la commande, l’Acheteur doit tenir compte des délais de livraison requis par Shockwave. Sauf indication ou accord contraire de Shockwave, toutes les informations relatives aux délais et dates de livraison fournies par Shockwave sont simplement provisoires et non contraignantes, et le délai de livraison n’est pas essentiel. Toutefois, Shockwave s’efforcera, dans la mesure du possible, de livrer les produits aux dates spécifiées par l’Acheteur dans la Commande confirmée.
3.5	Shockwave may deliver the Products in instalments and will notify the Buyer if that is the case. Any delay in delivery of an instalment, or the quality or contents of an instalment shall not entitle the Buyer to cancel any other instalment.	Shockwave peut livrer les Produits en plusieurs fois et en informera l’Acheteur si tel est le cas. Tout retard dans la livraison d’une tranche, ou la qualité ou le contenu d’une tranche ne donne pas à l’Acheteur le droit d’annuler une autre tranche.
3.6	Shockwave shall not be liable for any delay in delivery of the Products that is caused by a Force Majeure Event (as defined in Clause 0) or the Buyer’s failure to provide Shockwave with adequate delivery instructions or any other information that is relevant to the supply of the Products.	Shockwave ne sera pas responsable de tout retard de livraison des produits causé par un Événement de force majeure (tel que défini dans la clause 0) ou par l’incapacité de l’Acheteur à fournir à Shockwave des instructions de livraison adéquates ou toute autre information pertinente pour la fourniture des Produits.
3.7	If Shockwave is unable to deliver the Products (or any part of the Products), its liability shall be limited to the reasonable costs and expenses incurred by the Buyer in obtaining replacement goods of similar description and quality, less the price of the Products, except to the extent such failure is caused by circumstances described in Clause 0. The Buyer shall mitigate such costs and expenses.	Si Shockwave n’est pas en mesure de livrer les Produits (ou une partie des Produits), sa responsabilité sera limitée aux coûts et dépenses raisonnables encourus par l’Acheteur pour obtenir des produits de remplacement de description et de qualité similaires, moins le prix des Produits, sauf dans la mesure où cette défaillance est causée par les circonstances décrites dans la clause 0. L’Acheteur doit atténuer ces coûts et dépenses.
4	Risk and title	Risque et titre
4.1	The risk in the Products shall pass to the Buyer on completion of delivery.	Le risque lié aux Produits est transféré à l’Acheteur à la fin de la livraison.

4.2	Title to the Products shall pass to the Buyer upon receipt by Shockwave of payment in full (in cash or cleared funds) for the Products.	Le titre de propriété des Produits est transféré à l'Acheteur dès réception par Shockwave du paiement intégral (en espèces ou en fonds compensés) des Produits.
4.3	Until title to the Products has passed to the Buyer, the Buyer shall: (a) use the Products only in accordance with their instructions for use; (b) store the Products separately from all other goods held by the Buyer so that they remain readily identifiable as Shockwave's property; (c) not remove, deface or obscure any identifying mark or packaging on or relating to the Products; (d) maintain the Products in satisfactory condition and keep them insured against all risks for their full price from the date of delivery; (e) notify Shockwave immediately if it becomes subject to any of the events listed in Clause 0; and (f) give Shockwave such information as Shockwave may reasonably require from time to time relating to the Products; and the ongoing financial position of the Buyer.	Jusqu'à ce que le titre de propriété des Produits soit transféré à l'Acheteur, l'Acheteur doit : a) utiliser les Produits uniquement conformément à leur mode d'emploi; b) stocker les Produits séparément de tous les autres biens détenus par l'Acheteur afin qu'ils restent facilement identifiables comme étant la propriété de Shockwave; c) ne pas retirer, dégrader ou masquer toute marque d'identification ou tout emballage sur ou concernant les produits; d) maintenir les Produits dans un état satisfaisant et les maintenir assurés contre tous les risques pour leur prix total à compter de la date de livraison; e) informer Shockwave immédiatement s'il fait l'objet de l'un des événements énumérés dans la Clause 0; et f) fournir à Shockwave les informations que Shockwave peut raisonnablement demander de temps à autre concernant les Produits et la situation financière actuelle de l'Acheteur.
5	Prices and payment terms	Prix et modalités de paiement
5.1	Subject to Clause 0, the price of the Products shall be the price set out in the Confirmed Order. All prices stated in Shockwave's quote are exclusive of GST and other applicable taxes which the Buyer shall additionally pay to Shockwave at the prevailing rate subject to receipt of valid GST or tax invoice.	Sous réserve de l'article 0, le prix des Produits sera le prix indiqué dans la Commande confirmée. Tous les prix indiqués dans le devis de Shockwave excluent la TPS et les autres taxes applicables que l'Acheteur doit également payer à Shockwave au taux en vigueur, sous réserve de la réception d'une facture valide de TPS ou de taxe.
5.2	Shockwave shall notify the Buyer in writing in advance of price changes. Price changes apply to all unconfirmed Orders received by Shockwave after the entry into force of the price change.	Shockwave doit aviser l'Acheteur par écrit avant les changements de prix. Les changements de prix s'appliquent à toutes les commandes non confirmées reçues par Shockwave après l'entrée en vigueur du changement de prix.
5.3	Shockwave may, by giving written notice to the Buyer at any time up to seven (7) days before delivery, increase the price of the Products to reflect any increase in the cost of the Products that is due to: (a) any factor beyond Shockwave's control (including foreign exchange fluctuations, increases in taxes and duties, and increases in labour, materials and other manufacturing costs); (b) any request by the Buyer to change the delivery date(s) or the quantities or types of Products ordered; or (c) any delay caused by any instructions of the Buyer or failure of the Buyer to give Shockwave adequate or accurate information or instructions.	Shockwave peut, en donnant un avis écrit à l'Acheteur à tout moment jusqu'à sept (7) jours avant la livraison, augmenter le prix des Produits pour refléter toute augmentation du coût des Produits qui est due à : (a) tout facteur hors du contrôle de Shockwave (y compris les fluctuations des taux de change, de l'augmentation des taxes et droits, et des augmentations de main-d'œuvre, les matériaux et autres coûts de fabrication); (b) toute demande de l'Acheteur de modifier la ou les date(s) de livraison ou les quantités ou types de Produits commandés; ou (c) tout retard causé par toute instruction de l'Acheteur ou le défaut de l'Acheteur de donner à Shockwave des informations ou des instructions adéquates ou exactes.
5.4	Shockwave may invoice the Buyer for the Products upon, or any time after, sending the Order Confirmation at the address specified in the Confirmed Order.	Shockwave peut facturer les Produits à l'Acheteur lors de l'envoi de la Confirmation de commande, ou à tout moment après, à l'adresse spécifiée dans la Commande confirmée.
5.5	The Buyer shall pay each invoice submitted by Shockwave within thirty (30) days from the invoice date in Canadian Dollars (CAD\$), in full and in cleared funds, and without set-off, deduction, or withholding (other than any deduction or withholding of tax as required by law), to the account specified by Shockwave in the Order	L'Acheteur paiera chaque facture soumise par Shockwave dans les trente (30) jours suivant la date de facturation en dollars canadiens (\$ CA), en totalité et en fonds compensés, et sans compensation, déduction ou retenue (autre que toute déduction ou retenue d'impôt exigée par la loi), sur le compte

	Confirmation. Time for payment shall be of the essence of the Contract.	spécifié par Shockwave dans la Confirmation de commande. Le délai de paiement est essentiel au Contrat.
5.6	If the Buyer fails to make a payment due to Shockwave under the Contract by the due date, then, without limiting Shockwave's remedies under Clause 0, the Buyer shall pay interest on the overdue sum from the due date until payment of the overdue sum, whether before or after judgment. Interest under this Clause will accrue each day at 4% a year above the Bank of Canada's base rate from time to time, but at 4% a year for any period when that base rate is below 0%.	Si l'Acheteur n'effectue pas un paiement dû à Shockwave en vertu du Contrat à la date d'échéance, alors, sans limiter les recours de Shockwave en vertu de la clause 0, l'Acheteur devra payer des intérêts sur la somme en souffrance à partir de la date d'échéance jusqu'au paiement de la somme en souffrance, que ce soit avant ou après le jugement. Les intérêts en vertu de la présente Clause s'accumuleront chaque jour à 4 % par année au-dessus du taux de base de la Banque du Canada de temps à autre, mais à 4 % par année pour toute période où ce taux de base est inférieur à 0 %.
6	Intellectual property, no licence	Propriété intellectuelle, aucune licence
	Shockwave reserves all rights to any and all intellectual property rights related to the Products, including designs, manufacturing details, all underlying technology, and product information. The sale of Products does not justify any licensing rights to the benefit of the Buyer, its customers, or other third parties regarding patents, copyrights, trademarks or other industrial property rights or intellectual property rights.	Shockwave se réserve tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Produits, y compris les conceptions, les détails de fabrication, toutes les technologies sous-jacentes et les informations sur les produits. La vente de Produits ne justifie aucun droit de licence au profit de l'Acheteur, de ses clients ou d'autres tiers concernant les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce ou d'autres droits de propriété industrielle ou de propriété intellectuelle.
7	Confidentiality	Confidentialité
7.1	" Confidential information " means all confidential information concerning the business, affairs, customers, clients or suppliers of a party including, in particular, Shockwave's pricing, customers, sales strategies, and all information that Shockwave or its intermediaries designate as confidential vis-à-vis the Buyer. However, Confidential Information does not include information that is publicly accessible, insofar as it has not been or will not be made accessible to the public through a breach of this confidentiality obligation by the Buyer or its employees or agents.	« Renseignements confidentiels » désigne tous les renseignements confidentiels concernant l'entreprise, les affaires, les clients ou les fournisseurs d'une partie, y compris, en particulier, les prix, les clients, les stratégies de vente de Shockwave et tous les renseignements que Shockwave ou ses intermédiaires désignent comme confidentiels vis-à-vis de l'acheteur. Cependant, les Renseignements confidentiels ne comprennent pas les renseignements qui sont accessibles au public, dans la mesure où ils n'ont pas été ou ne seront pas rendus accessibles au public par une violation de cette obligation de confidentialité par l'Acheteur ou ses employés ou agents.
7.2	The Buyer shall keep Shockwave's Confidential information safe and secure and strictly confidential and for the period of two (2) years after termination or expiry of any agreement to which these GTC relate shall not disclose it to any person (directly or indirectly), nor use it, otherwise than to exercise its rights and perform its obligations under or in connection with the Contract, except to the extent required by applicable law, court order or a decision of a regulatory authority.	L'Acheteur conservera les Renseignements confidentiels de Shockwave de manière sécuritaire et strictement confidentielle et, pendant une période de deux (2) ans après la résiliation ou l'expiration de tout accord auquel les présentes Conditions générales se rapportent, ne les divulguera à personne (directement ou indirectement), ni ne les utilisera, autrement que pour exercer ses droits et exécuter ses obligations en vertu du Contrat ou dans le cadre de celui-ci, sauf dans la mesure où la loi applicable, une commande d'un tribunal ou une décision d'une autorité de régulation l'exige.
8	Product characteristics and product use	Caractéristiques et utilisation du produit
8.1	The suitability of the Products for use and their conformity with specifications of Shockwave regarding their characteristics requires the observance of all instructions from Shockwave regarding correct storage and use as well	L'aptitude à l'emploi des Produits et leur conformité aux spécifications de Shockwave concernant leurs caractéristiques nécessitent le respect de toutes les instructions de Shockwave concernant le stockage et

	as intended purpose. Any use deviating from that specified in the instructions for use provided by Shockwave for the relevant product can lead to injury to the health and bodies of patients and is prohibited.	l'utilisation corrects, ainsi que l'usage auquel ils sont destinés. Toute utilisation différente de celle spécifiée dans le mode d'emploi fourni par Shockwave pour le produit concerné peut entraîner des pistes de vente et est interdite.
8.2	The Buyer shall not use Products except according to their labelling and instructions for use. Buyer shall take commercially reasonable measures to ensure the proper storage, maintenance and operation of the Products, including compliance with all instructions for use, user manuals, product labels, and any other documentation relating to the Products.	L'Acheteur ne doit pas utiliser les Produits sauf conformément à leur étiquetage et à leur mode d'emploi. L'Acheteur doit prendre des mesures commercialement raisonnables pour assurer l'entreposage, l'entretien et le fonctionnement appropriés des Produits, y compris la conformité à toutes les instructions d'utilisation, aux manuels d'utilisation, aux étiquettes des produits et à toute autre documentation relative aux Produits.
8.3	The Buyer shall not make any changes to any Products, including Products labelling and packaging.	L'Acheteur ne doit apporter aucune modification aux Produits, y compris l'étiquetage et l'emballage des Produits.
8.4	Repackaging, resale or re-introduction of the Products into the commercial marketplace is strictly prohibited. Buyer acknowledges that the Products are intended only for the Canadian market, and Buyer may not, at any time, either directly or indirectly, export out of Canada any Product.	Le réemballage, la revente ou la réintroduction des Produits sur le marché commercial est strictement interdit. L'Acheteur reconnaît que les Produits sont destinés uniquement au marché canadien, et l'Acheteur ne peut, à aucun moment, directement ou indirectement, exporter tout Produit hors du Canada.
8.5	With regard to Products that are sold, Shockwave may perform replacements and changes to the specifications, product composition or product documentation (operating instructions, operating manuals), unless this would result in a detrimental change in the performance and effect of the Products.	En ce qui concerne les Produits vendus, Shockwave peut procéder à des remplacements et à des modifications des spécifications, de la composition du produit ou de la documentation du produit (instructions d'utilisation, manuels d'utilisation), à moins que cela n'entraîne une modification préjudiciable de la performance et de l'effet des Produits.
8.6	If the Buyer considers or has reason to believe the Products present any (safety or other) risk, the Buyer shall notify Shockwave immediately. This Clause does not affect any other legal reporting obligation the Buyer may have.	Si l'Acheteur considère ou a des raisons de croire que les Produits présentent un risque (de sécurité ou autre), il doit en informer Shockwave immédiatement. La présente clause n'affecte pas toute autre obligation légale de déclaration que l'Acheteur pourrait avoir.
8.7	If the Buyer receives any complaints or otherwise becomes aware of any suspected incident, defect or non-conformity of the Products, the Buyer shall notify Shockwave immediately at complaint@shockwavemedical.com . In doing so, the Buyer shall at all times comply with applicable laws, and in particular, the Buyer shall not disclose any personal data to Shockwave without having an appropriate legal basis for such disclosure (e.g., explicit consent) and without complying with relevant legal requirements (e.g., regarding transparency).	Si l'Acheteur reçoit une plainte ou prend connaissance d'un incident, d'un défaut ou d'une non-conformité soupçonnés des Produits, l'Acheteur doit en aviser Shockwave immédiatement à l'adresse complaint@shockwavemedical.com . Ce faisant, l'Acheteur doit en tout temps se conformer aux lois applicables, et en particulier, l'Acheteur ne doit pas divulguer de données personnelles à Shockwave sans avoir une base juridique appropriée pour une telle divulgation (p. ex., consentement explicite) et sans se conformer aux exigences légales pertinentes (p. ex., en matière de transparence).
8.8	In the event of a recall or corrective action, regardless of whether it is required by any regulatory agency or voluntarily undertaken by Shockwave, the Buyer shall cooperate with the reasonable requests of Shockwave, including with respect to the notification of end users and the collection, shipment, and storage of any returned Products. Shockwave will reimburse Buyer for any reasonable, directly incurred out-of-pocket costs payable to any third party in connection with providing such cooperation.	En cas de rappel ou de mesure corrective, qu'elle soit requise par un organisme de réglementation ou volontairement entreprise par Shockwave, l'Acheteur doit coopérer avec les demandes raisonnables de Shockwave, y compris en ce qui concerne la notification des utilisateurs finaux et la collecte, l'expédition et l'entreposage de tout Produit retourné. Shockwave remboursera à l'Acheteur tous les frais raisonnables, directement encourus et payables à un tiers dans le cadre de cette coopération.

8.9	Buyer shall, at its own cost, maintain adequate and accurate books and records that in reasonable detail accurately and fairly reflect the activities, transactions and Product handling with respect to Buyer's performance of its obligations under this Agreement, and shall retain these records until the later of (a) five (5) years after expiry or termination of this Agreement, or (b) as required by applicable law. Supplier shall have the right to inspect the records related thereto to audit Buyer's compliance with the terms of this Agreement. Buyer shall cooperate with respect to any such inspection, including by providing access to such records upon reasonable notice.	L'Acheteur doit, à ses propres frais, tenir des livres et des dossiers adéquats et précis qui, de manière raisonnablement détaillée, reflètent de manière exacte et juste les activités, les transactions et la manipulation des Produits dans le cadre de l'exécution par l'Acheteur de ses obligations en vertu du présent Contrat, et conserver ces dossiers jusqu'à la plus tardive des dates suivantes : (a) cinq (5) ans après l'expiration ou la résiliation du présent Contrat, ou (b) conformément aux exigences de la législation en vigueur. Le Fournisseur a le droit d'inspecter les dossiers y afférents afin de vérifier le respect par l'Acheteur des conditions du présent Contrat. L'Acheteur doit coopérer à l'égard d'une telle inspection, y compris en donnant accès à ces dossiers moyennant un préavis raisonnable.
8.10	Buyer shall take commercially reasonable measures to ensure that the Products are only used by persons who are appropriately qualified, trained, and experienced, as explained in the product documentation (operating instructions, operating manuals) in detail.	L'Acheteur doit prendre des mesures commercialement raisonnables pour s'assurer que les Produits ne sont utilisés que par des personnes qualifiées, formées et expérimentées, comme expliqué en détail dans la documentation du produit (instructions d'utilisation, manuels d'utilisation).
8.11	Buyer represents, warrants, and covenants that Buyer, and its employees, agents, and contractors, including health care professionals, shall comply with all applicable laws, including applicable health professional, procurement, reimbursement, and privacy laws in the performance of the activities and obligations contemplated by this Agreement and with respect to the storage, handling and use of the Product.	L'Acheteur déclare, garantit et s'engage à ce que l'Acheteur, ainsi que ses employés, agents et entrepreneurs, y compris les professionnels de la santé, respectent toutes les lois applicables, y compris les lois applicables aux professionnels de la santé, à l'approvisionnement, au remboursement et à la protection de la vie privée dans le cadre de l'exécution des activités et des obligations prévues par le présent Contrat et en ce qui concerne le stockage, la manipulation et l'utilisation du Produit.
9	Warranty	Garantie
9.1	Shockwave warrants that on delivery, and for a period of twelve (12) months from the date of delivery (" Warranty Period "), the Products shall: (a) conform in all material respects with their description; and (b) be free from material defects in design, material and workmanship.	Shockwave garantit qu'à la livraison, et pour une période de douze (12) mois à compter de la date de livraison (la « Période de garantie »), les Produits doivent: (a) se conformer à tous les égards matériels avec leur description; et (b) être exempts de défauts matériel de conception, de matériaux et de fabrication.
9.2	The Buyer must inspect the Products immediately after delivery. Obvious defects must be reported to Shockwave in writing without delay, and in any event within seven (7) days after delivery. Hidden defects must also be reported to Shockwave in writing without delay, and in any event within seven (7) days after discovery of the defect and before the expiry date of the relevant product. If this report is omitted, the Products shall be deemed to be defect-free and accepted by the Buyer.	L'Acheteur doit inspecter les Produits immédiatement après la livraison. Les défauts évidents doivent être signalés à Shockwave par écrit sans délai, et dans tous les cas dans les sept (7) jours suivant la livraison. Les vices cachés doivent également être signalés par écrit à Shockwave sans délai, et dans tous les cas dans les sept (7) jours suivant la découverte du vice et avant la date d'expiration du produit concerné. Si ce rapport est omis, les Produits seront réputés exempts de défauts et acceptés par l'Acheteur.
9.3	Subject to Clause 0, if: (a) the Buyer gives notice in writing to Shockwave during the Warranty Period following the procedure and timelines in Clause 0 that some or all of the Products do not comply with the warranty set out in Clause 0; (b) Shockwave is given a reasonable opportunity of examining such Products; and (c) the Buyer (if asked to do so by Shockwave) returns such Products to Shockwave's place of business at Shockwave's cost, Shockwave shall,	Sous réserve de la clause 0, si : (a) l'Acheteur notifie par écrit à Shockwave pendant la période de garantie en suivant la procédure et les délais de la clause 9.209.10

	at Shockwave's discretion, repair or replace the defective Products.	
9.4	Shockwave shall not be liable for the Products' failure to comply with the warranty set out in Clause 0 if: (a) the Buyer makes any further use of such Products after giving notice in accordance with Clause 0; (b) the defect arises because the Buyer failed to follow Shockwave's oral or written instructions as to the storage, commissioning, installation, use and maintenance of the Products or (if there are none) good trade practice regarding the same; (c) the Buyer alters or repairs such Products without the written consent of Shockwave; (d) the defect arises as a result of fair wear and tear, wilful damage, negligence, or abnormal storage or working conditions; or (e) the Products differ from their description as a result of changes made to ensure they comply with applicable statutory or regulatory requirements; or (f) the Buyer fails to comply with the requirements of Clause 0.	Shockwave ne sera pas responsable de la non-conformité des produits à la garantie énoncée dans la clause 0 si : (a) l'Acheteur continue d'utiliser ces Produits après avoir donné un avis conformément à la clause 0; (b) le défaut est dû au fait que l'Acheteur n'a pas suivi les instructions orales ou écrites de Shockwave concernant le stockage, la mise en service, l'installation, l'utilisation et l'entretien des produits ou (s'il n'y en a pas) les bonnes pratiques commerciales concernant ces Produits; (c) l'Acheteur modifie ou répare ces produits sans l'accord écrit de Shockwave; (d) le défaut résulte d'une usure normale, d'un dommage volontaire, d'une négligence ou de conditions de stockage ou de travail anormales; ou (e) les Produits diffèrent de leur description en raison de modifications apportées pour garantir leur conformité aux exigences légales ou réglementaires applicables; ou (f) l'Acheteur ne se conforme pas aux exigences de la clause 0.
9.5	Except as provided in this Clause 0, Shockwave shall have no liability to the Buyer in respect of the Products' failure to comply with the warranty set out in Clause 0.	Sauf dans les cas prévus dans la présente clause 0, Shockwave n'a aucune responsabilité envers l'Acheteur en ce qui concerne la non-conformité des Produits à la garantie énoncée dans la clause 0.
9.6	The terms implied by the United Nation's Convention on International Sale of Goods (and any other similar sale of goods or international sale of goods legislation in any applicable jurisdiction) are, to the fullest extent permitted by law, excluded from the Contract.	Les conditions implicites de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises (et toute autre vente similaire de marchandises ou législation internationale de vente de marchandises dans toute juridiction applicable) sont, dans toute la mesure permise par la loi, exclues du Contrat.
9.7	These GTC shall apply to any repaired or replacement Products supplied by Shockwave.	Les présentes Conditions s'appliquent à tous les Produits réparés ou de remplacement fournis par Shockwave.
10	Liability	Responsabilité
10.1	The restrictions on liability in this Clause 0 apply to every liability arising under or in connection with the Contract including liability in contract, tort (including negligence), misrepresentation, restitution or otherwise.	Les restrictions de responsabilité de la présente Clause 0 s'appliquent à toute responsabilité découlant du Contrat ou en lien avec celui-ci, y compris la responsabilité contractuelle, délictuelle (y compris la négligence), la fausse déclaration, la restitution ou autre.
10.2	Nothing in the Contract limits any liability which cannot legally be limited.	Rien dans le Contrat ne limite une responsabilité qui ne peut pas être légalement limitée.
10.3	Subject to Clause 0, Shockwave's total liability to the Buyer shall not exceed CAD\$25,000.	Sous réserve de la clause 0, la responsabilité totale de Shockwave envers l'Acheteur ne doit pas dépasser 25 000 \$ CA.
10.4	Subject to Clause 0, the following types of loss are wholly excluded: (a) loss of profits; (b) loss of sales or business; (c) loss of agreements or contracts; (d) loss of anticipated savings; (e) loss of use or corruption of software, data or information; (f) loss of or damage to goodwill; and (g) indirect or consequential loss.	Sous réserve de la clause 0, les types de pertes suivants sont entièrement exclus : (a) perte de profits; (b) perte de ventes ou d'affaires; (c) perte d'ententes ou de contrats; (d) perte d'économies prévues; (e) perte d'utilisation ou corruption de logiciels, de données ou d'informations; (f) perte ou dommage à l'achalandage; et (g) perte indirecte ou consécutive.

10.5	This Clause 0 shall survive termination of the Contract.	La présente clause 0 survivra à la résiliation du Contrat.
11	Termination	Résiliation
11.1	The Contract shall continue in full force and effect until the earlier of: (a) the Products are accepted (or deemed accepted) by the Buyer, at which point the Contract shall automatically expire; or (b) its termination in accordance with this Clause or Clause 0.	Le Contrat demeurera pleinement en vigueur jusqu'à la première des éventualités suivantes : (a) les Produits sont acceptés (ou réputés acceptés) par l'Acheteur, auquel moment le Contrat expirera automatiquement; ou (b) sa résiliation conformément à la présente clause ou à la clause 0.
11.2	Without limiting its other rights or remedies, Shockwave may terminate this Contract with immediate effect by giving written notice to the Buyer if: (a) the Buyer commits a material breach of any term of the Contract and (if such a breach is remediable) fails to remedy that breach within thirty (30) days of the Buyer being notified in writing to do so; or (b) the Buyer fails to pay any amount due under the Contract on the due date for payment.	Sans limiter ses autres droits ou recours, Shockwave peut résilier le présent Contrat avec effet immédiat en adressant une notification écrite à l'acheteur si : (a) l'Acheteur commet une violation substantielle de l'une des conditions du Contrat et (si une telle violation est remédiable) ne remédie pas à cette violation dans les trente (30) jours suivant la notification écrite à l'Acheteur; ou (b) l'Acheteur ne paie pas tout montant dû en vertu du Contrat à la date d'échéance du paiement.
11.3	Without limiting its other rights or remedies, Shockwave may either terminate the Contract with immediate effect or suspend provision of the Products under the Contract or any other contract between the Buyer and Shockwave if: (a) the Buyer takes any step or action in connection with its entering administration, provisional liquidation or any composition or arrangement with its creditors (other than in relation to a solvent restructuring), obtaining a moratorium, being wound up (whether voluntarily or by order of the court, unless for the purpose of a solvent restructuring), having a receiver appointed to any of its assets or ceasing to carry on business; (b) the Buyer suspends, threatens to suspend, ceases or threatens to cease to carry on all or a substantial part of its business; or (c) the Buyer's financial position deteriorates so far as to reasonably justify the opinion that its ability to give effect to the terms of the Contract is in jeopardy; or (d) Shockwave reasonably believes that the Buyer is about to become subject to any of them, or if the Buyer fails to pay any amount due under this Contract on the due date for payment.	Sans limiter ses autres droits ou recours, Shockwave peut soit résilier le Contrat avec effet immédiat, soit suspendre la fourniture des Produits en vertu du Contrat ou de tout autre Contrat entre l'Acheteur et Shockwave si : (a) l'Acheteur prend toute mesure ou action en rapport avec son entrée dans l'administration, la liquidation provisoire ou un quelconque concordat ou arrangement avec ses créanciers (autre que dans le cadre d'une restructuration solvable), l'obtention d'un moratoire, la liquidation (volontaire ou sur commande du tribunal, sauf dans le cadre d'une restructuration solvable), la désignation d'un administrateur judiciaire pour l'un de ses actifs ou l'arrêt de ses activités commerciales; (b) l'Acheteur suspend, menace de suspendre, cesse ou menace de cesser d'exercer la totalité ou une partie substantielle de ses activités; ou (c) la situation financière de l'acheteur se détériore au point de justifier raisonnablement l'opinion selon laquelle sa capacité à donner effet aux conditions du contrat est compromise; ou (d) Shockwave estime raisonnablement que l'acheteur est sur le point de faire l'objet de l'une de ces mesures, ou si l'Acheteur ne paie pas tout montant dû en vertu du présent Contrat à la date d'échéance du paiement.
11.4	On termination of the Contract for any reason the Buyer shall immediately pay to Shockwave all of Shockwave's outstanding unpaid invoices and interest and, in respect of Products supplied but for which no invoice has been submitted, Shockwave shall submit an invoice, which shall be payable by the Buyer immediately on receipt.	En cas de résiliation du Contrat pour quelque raison que ce soit, l'Acheteur doit immédiatement payer à Shockwave toutes les factures impayées et les intérêts et, en ce qui concerne les Produits fournis mais pour lesquels aucune facture n'a été soumise, Shockwave doit soumettre une facture, qui doit être payée par l'acheteur dès réception.
11.5	Termination or expiry of the Contract, however arising, shall not affect any of the parties' rights and remedies that have accrued as at termination or expiry, including the right to claim damages in respect of any breach of the Contract which existed at or before the date of termination or expiry.	La résiliation ou l'expiration du Contrat, quelle qu'en soit la cause, n'affecte en rien les droits et les recours des parties qui se sont accumulés au moment de la résiliation ou de l'expiration, y compris le droit de réclamer des dommages-intérêts pour toute violation du Contrat qui existait à la date de la résiliation ou de l'expiration ou avant cette date.
11.6	Any provision of the Contract that expressly or by implication is intended to come into or continue in force on	Toute disposition du Contrat qui, expressément ou implicitement, est destinée à entrer ou à rester en vigueur au

	or after termination or expiry of the Contract shall remain in full force and effect.	moment de la résiliation ou de l'expiration du Contrat ou après celle-ci, reste pleinement en vigueur.
12	Data protection	Protection des données
12.1	The parties acknowledge that each party is a separate and independent controller of personal data disclosed by each party to the other party pursuant to this Agreement.	Les parties reconnaissent que chaque partie est un contrôleur distinct et indépendant des données personnelles divulguées par chaque partie à l'autre partie en vertu du présent Contrat.
12.2	Each party shall be individually and separately responsible for complying with the obligations that apply to it as a controller under applicable data protection laws, in particular (and without limitation) all necessary transparency and lawfulness requirements.	Chaque partie est individuellement et séparément responsable de se conformer aux obligations qui s'appliquent à elle en tant que responsable du traitement en vertu des lois applicables en matière de protection des données, en particulier (et sans s'y limiter) toutes les exigences nécessaires en matière de transparence et de légalité.
12.3	Buyer shall not, in connection with this Agreement or in performing the obligations hereunder, disclose to Shockwave any personal information or personal health information and any other information whose disclosure is limited by an applicable federal, provincial, territorial or other jurisdictional legislation unless required by applicable law, or unless Buyer has obtained the consent of the applicable individual to provide such personal information or personal health information to Shockwave and Shockwave has approved in writing the receipt of such personal information or personal health information.	L'Acheteur ne divulguera pas à Shockwave, dans le cadre du présent Contrat ou de l'exécution des obligations qui en découlent, des renseignements personnels ou des informations personnelles sur la santé et toute autre information dont la divulgation est limitée par une législation fédérale, provinciale, territoriale ou autre, sauf si la loi applicable l'exige ou si l'Acheteur a obtenu le consentement de la personne concernée pour fournir ces renseignements personnels ou ces informations personnelles sur la santé à Shockwave et si Shockwave a approuvé par écrit la réception de ces renseignements personnels ou de ces informations personnelles sur la santé.
13	Force majeure	Force majeure
13.1	Neither party shall be in breach of the Contract nor liable for delay in performing, or failure to perform, any of its obligations under the Contract if such delay or failure result from an event, circumstance or cause beyond a party's reasonable control (" Force Majeure Event "). In such circumstances the time for performance shall be extended by a period equivalent to the period during which performance of the obligation has been delayed or failed to be performed. If the period of delay or non-performance continues for three (3) months, the party not affected may terminate the Contract by giving thirty (30) days' written notice to the affected party.	Aucune des parties n'enfreint le contrat ni n'est responsable d'un retard dans l'exécution ou d'un manquement à l'une de ses obligations au titre du contrat si ce retard ou ce manquement résulte d'un événement, d'une circonstance ou d'une cause échappant au contrôle raisonnable de l'une des parties (un « Événement de force majeure »). Dans ce cas, le délai d'exécution est prolongé d'une période équivalente à la période pendant laquelle l'exécution de l'obligation a été retardée ou n'a pas été effectuée. Si la période de retard ou d'inexécution se poursuit pendant trois (3) mois, la partie non affectée peut résilier le contrat moyennant un préavis écrit de trente (30) jours à la partie affectée.
14	Choice of law and jurisdiction	Choix de la loi et de la juridiction
14.1	The Contract, and any dispute or claim (including non-contractual disputes or claims) arising out of or in connection with it or its subject matter or formation, shall be governed by and construed in accordance with the laws of the Province of Ontario, Canada.	Le Contrat, ainsi que tout différend ou réclamation (y compris les différends ou réclamations non contractuels) découlant de son objet ou de sa formation ou s'y rapportant, est régi et interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario, au Canada.
14.2	Each party irrevocably agrees that the courts of the Province of Ontario, Canada, shall have exclusive jurisdiction to settle any dispute or claim (including non-contractual disputes or claims) arising out of or in	Chaque partie accepte irrévocablement que les tribunaux de la province de l'Ontario, au Canada, soient exclusivement compétents pour régler tout différend ou toute réclamation (y compris les différends ou réclamations non contractuels)

	connection with the Contract or its subject matter or formation.	déoulant du Contrat, de son objet ou de sa formation, ou s'y rapportant.
15	General	Généralités
15.1	In these GTC: (a) any words following the terms "including," "include," "in particular," "for example" or any similar expression shall be construed as illustrative and shall not limit the sense of the words, description, definition, phrase or term preceding those terms; and (b) a reference to "in writing" or "written" includes email.	Dans les présentes Conditions : (a) tous les mots suivant les termes « y compris », « inclure », « en particulier », « par exemple » ou toute expression similaire doit être interprétée comme illustrative et ne doit pas limiter le sens des mots, de la description, de la définition, de la phrase ou du terme précédant ces termes; et (b) une référence à « par écrit » ou « écrit » comprend les courriels.
15.2	No variation of the Contract shall be effective unless it is in writing and signed by both parties (or their authorised representatives).	Aucune modification du présent Contrat ne sera effective si elle n'est pas écrite et signée par les deux parties (ou leurs représentants autorisés), ce qui n'est pas le cas pour le présent Contrat.
15.3	Shockwave may at any time assign, transfer, mortgage, charge, subcontract, delegate, declare a trust over or deal in any other manner with all or any of its rights or obligations under the Contract. The Buyer may not assign, transfer, mortgage, charge, subcontract, delegate, declare a trust over or deal in any other manner with any or all of its rights or obligations under the Contract without the prior written consent of Shockwave.	Shockwave peut à tout moment céder, transférer, hypothéquer, grever, sous-traiter, déléguer, déclarer une fiducie sur ou traiter de toute autre manière tout ou partie de ses droits ou obligations en vertu du Contrat. L'Acheteur ne peut céder, transférer, hypothéquer, grever, sous-traiter, déléguer, déclarer une fiducie sur ou traiter de toute autre manière tout ou partie de ses droits ou obligations en vertu du Contrat sans le consentement écrit préalable de Shockwave.
15.4	No failure or delay by a party to exercise any right or remedy provided under the Contract or by law shall constitute a waiver of that or any other right or remedy, nor shall it prevent or restrict the further exercise of that or any other right or remedy. No single or partial exercise of such right or remedy shall prevent or restrict the further exercise of that or any other right or remedy.	Le fait qu'une partie n'exerce pas ou tarde à exercer un droit ou un recours prévu par le Contrat ou par la loi ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à tout autre droit ou recours, et n'empêche pas ou ne limite pas l'exercice ultérieur de ce droit ou de tout autre droit ou recours. L'exercice unique ou partiel d'un tel droit ou recours n'empêche ni ne limite l'exercice ultérieur de ce droit ou de tout autre droit ou recours.
15.5	If any provision or part-provision of the Contract is or becomes invalid, illegal or unenforceable, it shall be deemed deleted, but that shall not affect the validity and enforceability of the rest of the Contract. If any provision of the Contract is deemed deleted under this Clause 0, the parties shall negotiate in good faith to agree a replacement provision that, to the greatest extent possible, achieves the intended commercial result of the original provision.	Si une disposition ou une partie de disposition du Contrat est ou devient invalide, illégale ou inapplicable, elle sera considérée comme supprimée, mais cela n'affectera pas la validité et l'applicabilité du reste du Contrat. Si une disposition du Contrat est réputée supprimée en vertu de la présente clause 0, les parties négocieront de bonne foi pour convenir d'une disposition de remplacement qui, dans toute la mesure du possible, atteindra le résultat commercial escompté de la disposition initiale.
15.6	Any notice given to a party under or in connection with the Contract shall be in writing and shall be sent by reputable courier or email to that party's address specified in the Confirmed Order and shall be deemed as received if sent by courier, at the time and date of the signature (or electronic equivalent) of the courier or recipient confirming delivery or receipt, and, if sent by email, a single acknowledgement of receipt from one of the recipients. This Clause does not apply to the service of any proceedings or other documents in any legal action or, where applicable, any arbitration or other method of dispute resolution.	Toute notification adressée à une partie en vertu du Contrat ou en relation avec celui-ci doit être faite par écrit et envoyée par un service de messagerie réputé ou par courriel à l'adresse de cette partie spécifiée dans la Commande confirmée et sera considérée comme reçue, si elle est envoyée par messagerie, à l'heure et à la date de la signature (ou de l'équivalent électronique) du messenger ou du destinataire confirmant la livraison ou la réception, et, si elle est envoyée par courriel, d'un seul accusé de réception de l'un des destinataires. La présente clause ne s'applique pas à la signification ou à la notification de procédures ou d'autres documents dans le cadre d'une action en justice ou,

		le cas échéant, d'un arbitrage ou d'un autre mode de règlement des différends.
15.7	The Contract constitutes the entire agreement between the parties and supersedes and extinguishes all previous agreements, promises, assurances, warranties, representations, and understandings between them, whether written or oral, relating to its subject matter. Each party agrees that it shall have no remedies in respect of any statement, representation, assurance, or warranty (whether made innocently or negligently) that is not set out in the Contract. Each party agrees that it shall have no claim for innocent or negligent misrepresentation or negligent misstatement based on any statement in the Contract.	Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace et annule tous les accords, promesses, assurances, garanties, représentations et ententes antérieurs entre elles, qu'ils soient écrits ou oraux, relatifs à son objet. Chaque partie convient qu'elle n'a aucun recours en ce qui concerne toute déclaration, assurance ou garantie (qu'elle ait été faite innocemment ou par négligence) qui n'est pas mentionnée dans le Contrat. Chaque partie convient qu'elle ne peut faire valoir aucune réclamation pour fausse déclaration de bonne foi ou par négligence ou pour déclaration inexacte par négligence sur la base d'une déclaration contenue dans le contrat.